

# Check-list pour la déclaration fiscale




Personnes physiques imposées à la source

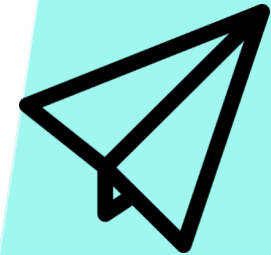


 022 552 00 53

 [contact@finwise.ch](mailto:contact@finwise.ch)

# Procédure

- 1 
- 2 
- 3 



Constituez le dossier  
**selon l'ordre de la  
check-list** qui correspond  
à votre situation

Scannez vos documents  
en **1 seul fichier PDF\***

Envoyez le fichier PDF  
à l'adresse  
**contact@finwise.ch**

\*Vous pouvez utiliser l'application gratuite pour smartphone **Adobe Scan** ou un programme en ligne permettant de fusionner plusieurs PDF tel que smallpdf.com



smallpdf.com



## CONTRIBUABLE CÉLIBATAIRE - NON PROPRIÉTAIRE

### DOCUMENTS À RASSEMBLER

- 1. Déclaration fiscale et/ou identifiants avec **numéro de contribuable** et **code déclaration**
- 2. Certificat de salaire du contribuable (et attestation quittance si imposé à la source)
- 3. Attestation 3<sup>ème</sup> pilier A du contribuable et/ou rachat de 2<sup>ème</sup> pilier
- 4. Autres frais professionnels (cotisations syndicales, vêtements spécifiques, CCNT, etc.)
- 5. État de fortune mobilière au 31 décembre en Suisse et à l'étranger  
(Comptes bancaires, actions, obligations, participations, cryptomonnaies, gains de loterie, frais bancaires, etc.)
- 6. Intérêts chirographaires (prêts à la consommation, carte de crédit, prêt entre tiers, etc.)
- 7. Autres revenus (p. ex. : allocations familiales ou logement, subsides, chômage, rentes diverses, pension alimentaire reçue, etc.)
- 8. Attestation assurance vie, 3<sup>ème</sup> pilier B, assurance étrangère
- 9. Attestation fiscale d'assurance maladie (LaMal ou CMU et complémentaire(s) ou mutuelles)
- 10. Autres déductions (pension alimentaire versée, rentes viagères, etc.)
- 11. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie (factures, calcul récapitulatif) et impotences éventuelles (diabète, cœliaque, etc.)
- 12. Frais de formation, de perfectionnement, de reconversion ou de réinsertion (à votre charge uniquement)
- 13. Dons et versements aux partis politiques (organismes avec siège en Suisse uniquement)
- 14. Frais de garde si enfant(s) (factures ou justificatifs) et attestation(s) de scolarité si enfant(s) majeur(s) uniquement
- 15. Justificatifs si changement de situation en cours d'année (mariage, naissance, divorce, décès, acte de vente/achat immobilier)

## CONTRIBUABLE CÉLIBATAIRE - PROPRIÉTAIRE

### DOCUMENTS À RASSEMBLER

- 1. Déclaration fiscale et/ou identifiants avec **numéro de contribuable** et **code déclaration**
- 2. Certificat de salaire du contribuable (et attestations quittance si imposé à la source)
- 3. Attestation 3<sup>ème</sup> pilier A du contribuable et/ou rachat de 2<sup>ème</sup> pilier
- 4. Autres frais professionnels (cotisations syndicales, vêtements spécifiques, CCNT, etc.)
- 5. État de fortune mobilière au 31 décembre en Suisse et à l'étranger  
(Comptes bancaires, actions, obligations, participations, cryptomonnaies, gains de loterie, frais bancaires, etc.)
- 6. Capital selon estimation et valeur locative brute de votre bien immobilier (taxe d'habitation recto-verso)
- 7. Frais d'entretien de votre bien immobilier (entretien ou éco. d'énergie, charges de copropriété, taxe foncière, assurance habitation, etc.)
- 8. Intérêts chirographaires et hypothécaires (attestation bancaire)
- 9. Autres revenus (p. ex. : allocations familiales ou logement, subsides, chômage, rentes diverses, pension alimentaire reçue, etc.)
- 10. Attestation assurance vie, 3<sup>ème</sup> pilier B, primes assurance emprunteur, assurance étrangère, etc.
- 11. Attestation fiscale d'assurance maladie (LaMal ou CMU et complémentaire(s) ou mutuelles)
- 12. Autres déductions (pension alimentaire versée, rentes viagères, etc.)
- 13. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie (factures, calcul récapitulatif) et impotences éventuelles (diabète, cœliaque, etc.)
- 14. Frais de formation, de perfectionnement, de reconversion ou de réinsertion (à votre charge uniquement)
- 15. Dons et versements aux partis politiques (organismes avec siège en Suisse uniquement)
- 16. Frais de garde si enfant(s) (factures ou justificatifs) et attestation(s) de scolarité si enfant(s) majeur(s) uniquement
- 17. Justificatifs si changement de situation en cours d'année (mariage, naissance, divorce, décès, acte de vente/achat immobilier)

## CONTRIBUABLE MARIÉ(E) - NON PROPRIÉTAIRE

### DOCUMENTS À RASSEMBLER

- 1. Déclaration fiscale et/ou identifiants avec **numéro de contribuable** et **code déclaration**
- 2. Certificat de salaire du contribuable et du conjoint (et attestation quittance si imposé à la source)
- 3. Attestation 3<sup>ème</sup> pilier A du contribuable et/ou rachat de 2<sup>ème</sup> pilier
- 4. Autres frais professionnels (cotisations syndicales, vêtements spécifiques, CCNT, etc.)
- 5. État de fortune mobilière au 31 décembre en Suisse et à l'étranger  
(Comptes bancaires, actions, obligations, participations, cryptomonnaies, gains de loterie, frais bancaires, etc.)
- 6. Intérêts chirographaires (prêts à la consommation, carte de crédit, prêt entre tiers, etc.)
- 7. Autres revenus (p. ex. : allocations familiales ou logement, subsides, chômage, rentes diverses, pension alimentaire reçue, etc.)
- 8. Attestation assurance vie, 3<sup>ème</sup> pilier B, assurance étrangère
- 9. Attestation fiscale d'assurance maladie (LaMal ou CMU et complémentaire(s) ou mutuelles)
- 10. Autres déductions (pension alimentaire versée, rentes viagères, etc.)
- 11. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie (factures, calcul récapitulatif) et impotences éventuelles (diabète, cœliaque, etc.)
- 12. Frais de formation, de perfectionnement, de reconversion ou de réinsertion (à votre charge uniquement)
- 13. Dons et versements aux partis politiques (organismes avec siège en Suisse uniquement)
- 14. Frais de garde si enfant(s) (factures ou justificatifs) et attestation(s) de scolarité si enfant(s) majeur(s) uniquement
- 15. Justificatifs si changement de situation en cours d'année (mariage, naissance, divorce, décès, acte de vente/achat immobilier)

## CONTRIBUABLE MARIÉ(E) - PROPRIÉTAIRE

### DOCUMENTS À RASSEMBLER

- 1. Déclaration fiscale et/ou identifiants avec **numéro de contribuable** et **code déclaration**
- 2. Certificat de salaire du contribuable et du conjoint (et attestation quittance si imposé à la source)
- 3. Attestation 3<sup>ème</sup> pilier A du contribuable et/ou rachat de 2<sup>ème</sup> pilier
- 4. Autres frais professionnels (cotisations syndicales, vêtements spécifiques, CCNT, etc.)
- 5. État de fortune mobilière au 31 décembre en Suisse et à l'étranger  
(Comptes bancaires, actions, obligations, participations, cryptomonnaies, gains de loterie, frais bancaires, etc.)
- 6. Capital selon estimation et valeur locative brute de votre bien immobilier (taxe d'habitation recto-verso)
- 7. Frais d'entretien de votre bien immobilier (entretien ou éco. d'énergie, charges de copropriété, taxe foncière, assurance habitation, etc.)
- 8. Intérêts chirographaires et hypothécaires (attestation bancaire)
- 9. Autres revenus (p. ex. : allocations familiales ou logement, subsides, chômage, rentes diverses, pension alimentaire reçue, etc.)
- 10. Attestation assurance vie, 3<sup>ème</sup> pilier B, primes assurance emprunteur, assurance étrangère, etc.
- 11. Attestation fiscale d'assurance maladie (LaMal ou CMU et complémentaire(s) ou mutuelles)
- 12. Autres déductions (pension alimentaire versée, rentes viagères, etc.)
- 13. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie (factures, calcul récapitulatif) et impotences éventuelles (diabète, cœliaque, etc.)
- 14. Frais de formation, de perfectionnement, de reconversion ou de réinsertion (à votre charge uniquement)
- 15. Dons et versements aux partis politiques (organismes avec siège en Suisse uniquement)
- 16. Frais de garde si enfant(s) (factures ou justificatifs) et attestation(s) de scolarité si enfant(s) majeur(s) uniquement
- 17. Justificatifs si changement de situation en cours d'année (mariage, naissance, divorce, décès, acte de vente/achat immobilier)

## TARIFS SIMULATION DU QUASI-RESIDENT OU TAXATION ORDINAIRE ULTERIEURE (TOU)

<u>Désignation type de simulation</u>	<u>Tarifs (TVA incl.)</u>
Simulation fiscale du "Quasi-résident" ou TOU pour contribuable <b>célibataire non propriétaire</b>	<b>CHF 60.00</b>
Simulation fiscale du "Quasi-résident" ou TOU pour contribuable <b>célibataire propriétaire</b>	<b>CHF 80.00</b>
Simulation fiscale du "Quasi-résident" ou TOU pour contribuable <b>marié non propriétaire</b>	<b>CHF 80.00</b>
Simulation fiscale du "Quasi-résident" ou TOU pour contribuable <b>marié propriétaire</b>	<b>CHF 90.00</b>
<b><u>Majorations éventuelles:</u></b>	
Bien immobilier additionnel	<b>CHF 20.00</b>
Conjoint travaillant dans un autre canton	<b>CHF 20.00</b>
Activité indépendante	<b>CHF 50.00</b>

## TARIFS DÉCLARATIONS FISCALES OU RECTIFICATION APRÈS SIMULATION

### DÉSIGNATION TYPE DE DÉCLARATION

### Tarifs (TVA incl.)

Déclaration fiscale pour contribuable **célibataire non propriétaire**

**CHF 99.00**

Déclaration fiscale pour contribuable **célibataire propriétaire**

**CHF 129.00**

Déclaration fiscale pour contribuable **marié(e) non propriétaire**

**CHF 149.00**

Déclaration fiscale pour contribuable **marié(e) propriétaire**

**CHF 179.00**

### MAJORATIONS ÉVENTUELLES

Bien immobilier additionnel

**CHF 50.00**

Activité indépendante

**CHF 100.00**

Titres & bien immobilier: majoration au-delà de 10 écritures

**CHF 50.00**

*Concerne uniquement la saisie de titres et les factures d'entretien ou d'économie d'énergie de votre bien immobilier*

### RECTIFICATION DE L'IMPÔT À LA SOURCE

Établissement de la demande de rectification à la source (forfait)

**CHF 79.00**



## FAQ

### Où puis-je trouver les identifiants relatifs à ma déclaration ?

Ceux-ci figurent en première page de votre déclaration fiscale. Ils sont composés de votre numéro de contribuable et d'un code déclaration propre à l'année de traitement. Ceux-ci sont également disponibles sur votre espace e-démarches (si vous en disposez d'un).

### Quand dois-je retourner ma déclaration fiscale ?

Le délai de retour de votre déclaration fiscale figure en première page de la déclaration ou sur votre espace e-démarches. En principe, celle-ci est à retourner avant le 31 mars.

### Puis-je demander un délai pour soumettre ma déclaration ?

L'AFC permet de prolonger le délai initial de 3 mois supplémentaires moyennant un émolument de CHF 20.- et CHF 40.- au-delà de 3 mois. Ces montants vous seront facturés sur le décompte final de la taxation.

### Dois-je obligatoirement annexer les justificatifs à ma déclaration ?

Oui. Dans le cas contraire, vous vous exposez à recevoir une demande de renseignements de l'AFC retardant ainsi le processus de taxation. Vous vous exposez également à la non prise en compte des dites déductions. Certains montants tels que les frais médicaux doivent simplement être tenus à disposition de l'AFC.

### Puis-je envoyer ma déclaration s'il me manque un document ?

Oui. Néanmoins, il faudra mentionner cela dans la rubrique des observations. A noter que cela générera probablement une demande de renseignements qui retardera le processus de taxation également.

### Comment savoir si ma taxation est correcte ?

Il peut arriver que l'interprétation du taxateur diffère de celle du mandataire pouvant engendrer ainsi des variations au niveau de la charge fiscale. Il est fortement recommandé de faire contrôler votre bordereau par finwise SA dans le délai légal de 30 jours qui suivent la décision de taxation. Nous analyserons si celle-ci est correcte ou si une voie de réclamation est à envisager.

### J'ai reçu une demande de renseignements.

Si tel est le cas, c'est que le taxateur ne disposait pas de toutes les informations requises pour taxer votre dossier. Il vous faudra envoyer les documents demandés pour finaliser le processus de taxation. La ligne directe téléphonique du taxateur figure dans l'en-tête du document en cas de questions y relatives.

### J'ai reçu un rappel pour ma déclaration.

Si vous ne respectez pas le délai pour retourner votre déclaration et que vous n'avez pas demandé de délai supplémentaire, vous recevrez un rappel ordinaire qui vous sera facturé CHF 10.- puis CHF 20.- en cas de second rappel.

### Je me suis fait taxer d'office.

Si vous ne tenez compte ni du rappel ordinaire, ni du rappel en recommandé, vous risquez une taxation d'office accompagnée de frais supplémentaires, comme précisé dans la loi.

Vous pouvez toutefois la contester en:

- Rédigeant un courrier de réclamation.
- Joignant votre déclaration fiscale remplie, datée et signée.
- Joignant les pièces justificatives.
- Adressant le tout à l'AFC.

### Comment savoir si mon dossier a bien été réceptionné par l'AFC ?

Vous pouvez vérifier la date de réception sur votre espace e-démarches.

Pour toutes autres questions, veuillez contacter **finwise SA**

Tél : 022 552 00 53

Email : [contact@finwise](mailto:contact@finwise)

